

ATELIER GYMNASTIQUE ET DANSE

ACTIVITE EXTRA-SCOLAIRE gérée par l'Association Sportive et Culturelle

Objectif de l'atelier danse :

Acquérir une maîtrise harmonieuse de son corps grâce à un support musical.

Pour les 4/6 ans : éduquer les enfants sans les contraindre, leur suggérer le mouvement sans leur imposer et respecter leurs élans en tenant compte de leurs aspirations.

Pour les 6 ans et plus : perfectionner les rythmes naturels, faire acquérir détente, souplesse et un parfait équilibre.

Cet atelier sera dirigé par Mme Sylvie HARIGA-LAVAL.

HORAIRES :

groupe des MS, GS :	lundi de 12h30 à 13h15 sur le site de Eugène Napoléon
Groupe de CP, CE1, ULIS A :	mardi de 12h30 à 13h15 sur le site de Eugène Napoléon
Groupe des MS, GS, CP, CE1 :	jeudi de 12h30 à 13h15 sur le site de Saint Pierre Fourier
Groupe des CE2, CM1, CM2, ULIS B :	mardi de 11h30 à 12h15 sur le site de Eugène Napoléon

COUT : 200 € (s'il y a au moins 15 élèves par groupe) participation costumes et accessoires compris.

Soit :

- versements trimestriels : 2 chèques de 70 € et un de 60 € (débités en octobre 2023, janvier 2024 et avril 2024)
- versement annuel : 200 € (débités en octobre 2023)

Il est bien entendu qu'il ne peut y avoir de désistement en cours d'année.

Les ateliers « danse » débuteront à partir du 11 septembre.

Talon à mettre sous enveloppe (en indiquant « Inscription atelier danse » dessus) avec le ou les chèques, et à faire parvenir au secrétariat.

A ENVOYER PAR COURRIER OU DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DU 252Bis RUE DU FAUBOURG SAINT ANTOINE POUR LE 21 AOUT 2023

INSCRIPTION A LA DANSE

Monsieur, Madame _____ Mail _____

Inscrivent à la danse leur enfant :

Nom _____ Prénom _____ Classe _____

Règlent les frais de participation : 200 € comme suit :

- versements trimestriels : 70, 70 et 60 € (joindre les 3 chèques qui seront débités en octobre 2023, janvier 2024 et avril 2024)
- versement annuel : 200 €

Règlement à effectuer à l'ordre de l'ASC Saint Pierre Fourier.

Date et signature

